

Organisation d'un projet volley ball dans un établissement scolaire

Cette fiche est destinée à vous guider dans votre projet scolaire. Elle est un partage d'expérience de nombreux club qui ont utilisés cette voie pour réaliser leurs interventions. Elle a pour démarche de vous guider pas à pas en vous informant sur :

- 1 Définir son projet
- 2 L'organisation locale de l'éducation national
- 3 Les personnes ressources à solliciter
- 4 Le cadre administratif à respecter
- 5 Les plan de développement scolaires nationaux propices aux interventions
- 6 Les outils pédagogiques existants pour valoriser le volley Ball
- 7 Les bonnes idées et les conseils pour consolider les passerelles entre l'école et les clubs

1 Définir son projet

- ~ intervention ponctuelle?
- ~ intervention sous forme de cycle ?
- ~ intervention en école élémentaire ?
- ~ intervention en collège ou lycée ?

2 Organisation locale de l'éducation national

PARTEMANTAL

Le Recteur, au sein du rectorat, est nommé à la tête d'une académie. Il détermine, met en œuvre et contrôle l'ensemble de la politique académique dans le respect des directives du Ministre de l'Education nationale auquel il rend compte.

L'Inspecteur d'Académie représente le Recteur dans le département. Il dirige les services départementaux de l'Education nationale. Il a notamment pour mission de :

- Informer, conseiller, aider dans leurs initiatives les Directeurs d'école, les Chefs d'établissement et les Inspecteurs de l'Éducation nationale et d'assurer la coordination de l'ensemble des actions éducatives pédagogiques.
- De coordonner les activités périscolaires, le sport à l'école, la formation permanente, etc.

Pour l'EPS1, il est assisté de Conseillers Pédagogiques de Circonscription (CPC-EPS) pour relayer les informations entre l'Inspection d'Académie et les professeurs/directeurs d'Ecole au niveau local.



L'établissement scolaire (école, collège ou lycée) est l'entité représentant l'Education nationale au niveau local. Il est dirigé par :

- Un directeur dans les écoles.
- Un principal dans les collèges.
- Un proviseur dans les lycées.

OCA

Le personnel de direction est chargé de conduire la politique pédagogique et éducative de l'établissement en concertation avec l'ensemble de la communauté éducative.

Pour l'EPS:

- Les professeurs des écoles (en concertation éventuelle avec les éducateurs sportifs mis à disposition par la municipalité, le cas échéant).
 - Les professeurs d'EPS dans les collèges et les lycées.

3 Les personnes ressources à repérer

Pour initier un cycle d'initiation au Volley-ball dans une école, les personnes ressources sont nombreuses et les interlocuteurs à privilégier sont très dépendants de l'organisation du sport à l'Ecole au niveau local.

Voici comment le fonctionnement et la hiérarchie au niveau des écoles :

	ECOLE	COLLEGE	LYCEE
Département	INSPECTEUR ACADEMIQUE		
	CPC-EPS	IA-IPR	IA-IPR
Local	Directeur	Principal	Proviseur
	Professeur des écoles	Professeur d'EPS	Professeur d'EPS

Conseils:

*Si vous connaissez personnellement une personne d'un groupe scolaire visé, servez-vous d'elle comme personne ressource. Si vous ne connaissez personne, il est conseillé de prendre contact avec le directeur en premier lieu; puis avec le professeur responsable de la classe ou du niveau concerné par une initiation au Volley-ball. L'idéal est de leur proposer un cycle « clé en mains » sur 7 ou 8 séances en présentant les avantages du Volley-ball (mixité, non-violence, etc.) et en leur remettant le projet pédagogique formalisé en format papier.

*Vous pouvez aussi proposer au professeur de participer aux séances et de le former afin qu'il devienne à terme autonome et qu'il puisse reproduire des cycles d'initiation au Volley-ball avec d'autres classes dans le futur. Souvent moins à l'aise avec la matière EPS, les professeurs des écoles seront sensibles à cette attention.

Si le directeur et le professeur d'école sont d'accord, ils transmettront le projet pédagogique au CPC-EPS pour validation au niveau de l'Inspection d'Académie.

^{*}D'autres personnes peuvent initier ce type de projet au sein des écoles :



- Les éducateurs sportifs municipaux (ETAPS) : certaines communes mettent à disposition des écoles, des éducateurs sportifs, pour encadrer les heures d'EPS. En relation avec les communes, les clubs peuvent demander à ces éducateurs d'initier un cycle de Volley-ball dans le cadre du temps scolaire2.
 - L'USEP3, à travers son réseau de professeurs, à l'échelle locale et/ou départementale.
 - *Conseils pour le collège et le lycée :

Le fonctionnement est différent au sein des collèges et des lycées, du fait que dans ces établissements, le professeur d'EPS est un spécialiste des activités physiques et sportives capable d'encadrer toutes les disciplines.

Néanmoins, il est parfois possible d'intervenir à différents moments :

- Sur le temps scolaire avec le professeur d'EPS.
- Dans le cadre des activités de l'Association Sportive, s'il existe une section Volley-ball. Il est conseillé de se rapprocher du chef d'établissement et de l'équipe pédagogique EPS pour en savoir plus. Les opportunités sont très variables d'un établissement à un autre.

4 Le cadre administratif

- *Etablir une convention entre les différentes parties prenantes :
- L'Education nationale : Inspection d'académie / Ecole Collège
- L'USEP, le cas échéant
- Le Club : l'association qui porte le projet
- La municipalité, notamment pour la mise à disposition des installations sportives (si besoin).
- * Mettre à disposition du personnel compétent et l'agréer au niveau de l'Education nationale si cette personne est rémunérée.
 - *Les délais de mise en œuvre

L'ensemble de ces procédures sont parfois longues à mettre en place. Il n'est pas rare que plusieurs mois s'écoulent entre les premiers contacts (professeurs, chefs d'établissement) et le lancement de la première séance d'initiation au Volley-ball.

*Anticipez les demandes de projets!

Par exemple, pour un cycle prévu en septembre, il est conseillé de se rapprocher de vos interlocuteurs avant le mois d'avril.

<u>5 Les plan de développement scolaires nationaux propices aux interventions</u>

- A: Ecoles labélisées Générations 2024
- B : Semaines Olympique et Paralympique (septembre et Février)
- C: Dispositif « 30 min de sport par jour ».
- D: Dispositif « Une école un club »
- E : PASS'SPORT : Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive.
- F: Carte passerelle : La Carte Passerelle est un dispositif pour inciter les élèves à découvrir un sport.



6 Les outils pédagogiques existants pour valoriser le volley Ball

*De nombreux travaux permettent aujourd'hui de proposer des progressions pédagogiques adaptées et riches d'apprentissages pour les enfants. Les principes directeurs de ces approches pédagogiques sont les suivants :

- 1) proposer un Volley-ball ludique qui favorise le jeu, l'apprentissage et le plaisir des enfants.
 - 2) Stopper le 6x6 pour les débutants : « on bouge pas », « ça fait mal », «y'a que des fautes».
- 3) Utiliser des ballons légers et adaptés pour les enfants et/ou les débutants (type MIKASA SKV5 160g).
- 4) Privilégier les formes de jeu en 1x1 et 2x2 pour faire jouer les enfants le plus vite possible.
- 5) Alimenter les enfants de nouveaux savoirs faire (fondamentaux techniques) au fur et à mesure de leur progression.
- 6) Alterner les situations de coopération (type 2 avec 2) et les situations d'opposition (type 2 contre 2).
- 7) Prévoir des temps d'informations pour intéresser l'enfant au Volley-ball : l'histoire du Volley-ball, les règles du Volley-ball, la préparation du tournoi de fin de cycle, les différents rôles dans une rencontre de Volley-ball, etc.

*Outils fédéraux :

1) SMASHY:

Une opération Smashy est une action clé en main d'initiation et de découverte du Volley Ball. Elle permet à l'enfant de se familiariser avec l'activité de manière ludique et accessible. Elle s'adresse en priorité aux écoles élémentaires et les organisations en charge des temps périscolaire. Fiche SMASHY:

http://www.ffvb.org/data/Files/2022%20DEVELOPPEMENT/SMASHY/Dossier_Smashy_oct22.pdf Vidéos explicatives :

https://www.youtube.com/@federationfrancaisedevolle9709/videos

2) EDUC VOLLEY

Le document "aide méthodologique du volley scolaire de la 6ème à la terminale". Ce guide méthodologique présente aux enseignants en EPS qui ne sont pas forcément spécialistes de l'activité volley des outils pédagogiques et une méthode qui sera adaptable à souhait. Document EDUC VOLLEY:

http://hdf.ffvb.org/data/Files/TELECHARGEMENTS/Commission%20Technique/EDUCVOLLEY%20V%2 OFINALE.pdf

3) CLUB JEUNE

Le dispositif « Club Jeunes » permet d'affilier une Association Sportive Scolaire (AS) à la Fédération Française de Volley, grâce au partenariat entre cette AS et une structure FFvolley, généralement un club. Cette collaboration entre les 2 structures offre à l'AS une pratique complémentaire du Volley-Ball/Beach Volley, et facilite également la venue d'élèves au sein du club partenaire grâce à la « double appartenance ».



4) Licences évènementielles :

Afin de valoriser vos actions auprès des écoles, il est recommandé de prendre des <u>licences événementielles</u> pour chaque élève. Gratuites, elles permettront d'évaluer le nombre d'élève pris en charge dans le cadre de ces initiations. Cela peut être un argument intéressant pour faire valoir votre action éducative et sociale sur le territoire de votre municipalité. Par ailleurs, simple à mettre en place (nom, prénom, date de naissance, mail), elle permettra au club de bénéficier d'une licence gratuite la première année pour les élèves effectivement venus au club

7 Les bonnes idées pour favoriser les passerelles avec le club

- A Faire en sorte qu'il y ait un représentant du club lors de chaque séance.
- B Distribuer des flyers d'informations pour présenter le club (avec l'accord des responsables de l'école).
- C Inviter la classe (enfants et professeurs) et les parents des enfants à assister à un match de l'équipe fanion du club.
 - D Offrir un coupon : « 3 essais gratuits au club ».
- E Dans une perspective de pérennisation de l'action, il peut être pertinent d'offrir une dotation en matériel aux classes, enseignants, écoles qui souhaitent s'investir dans la durée. En effet, si l'équipe éducative a ce projet, elle pourra renouveler l'expérience avec d'autres classes en autonomie à condition qu'elle ait le matériel adapté (ballons, filets, situations pédagogiques). La mise en place d'un cycle avec formation pratique de l'enseignant est dans ce cas un préalable indispensable.
 - F Proposer aux enfants de participer à un événement spécifique au sein du club :
- La journée « Portes ouvertes ».
- La journée des « amis ».
- Le stage pendant les vacances ouvert à tous

L'importance du tournoi festif en conclusion d'un cycle d'initiation :

Un cycle de 6 à 8 séances



Une rencontre, un tournoi festif!

Il est fortement conseillé d'impliquer les responsables de l'école jusqu'à l'organisation et la participation des enfants à une rencontre (souvent un tournoi) qui concrétise l'ensemble du travail réalisé au cours des séances de Volley-ball. Ce doit être une fête pour les enfants!

Le club doit être largement impliqué (besoins de ressources humaines importantes) afin de réaliser un événement de qualité. C'est ce qui offrira à l'avenir au club :

- Les meilleures chances de pérennisation de l'action au sein de l'école.
- Le meilleur taux de transformation : « de l'élève au licencié FFVB ».
- La meilleure vitrine du club pour vos partenaires, notamment la municipalité



L'IMPORTANCE DE MOBILISER LES PROFESSEURS D'EPS ET LES PROFESSEURS DES ECOLES DANS LA VIE DU CLUB

Les professeurs (d'EPS et des Ecoles) sont des personnes incontournables pour la mise en place de cycles d'initiation au Volley Vall dans les établissements scolaires. Dans le respect des programmes de l'Education nationale et du projet de l'Etablissement, ils choisissent les supports d'activités physiques et sportives pour atteindre leurs objectifs pédagogiques.

Ainsi, réussir à sensibiliser les professeurs à la pratique du volley ball et à la vie du club peut s'avérer être un atout fort en faveur du développement des JEUNES dans votre club. Il pourrait :

- -Initier des projets Volley-Ball dans sa classe et au sein de son établissement
- -Favoriser la passerelle avec le club en y étant aussi entraineur
- -Promouvoir directement le club auprès des élèves

L'IMPORTANCE D'INVESTIR LES ACTIVITES PERISCOLAIRE

Les rythmes scolaires de nombreuses municipalités permettent d'ouvrir des temps d'activités périscolaires dans lesquels les activités physiques et sportives trouvent toute leur place. Ces activités périscolaires sont gérées par les communes qui peuvent faire appel aux associations locales pour les mettre ne place.

Les Clubs de Volley Ball ont intérêt à se rapprocher de leurs communes pour proposer des cycles de Volley Ball dans le cadre de ces activités. Cette démarche permettra de renforcer le partenariat avec la collectivité et de faire connaître le Volley Ball et le club aux enfants.

Sous certaines conditions (géographique prioritaire), ces actions peuvent être financées en partie pour du matériel et pour rémunérer l'intervenant dans le cadre du DAE (Dispositif d'Accompagnement Educatif) porté par les DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Social)

